

Communiqué de presse  
Le 14 septembre 2020

### ***Bureau exécutif du 14 septembre 2020***

## **La Métropole Européenne de Lille accorde une aide d'urgence pour les populations sinistrées de Beyrouth au Liban, soutient la démarche CHANGE4GOOD, et attribue onze fonds de concours sport, culture et école**

Conformément aux décisions du Conseil métropolitain, le Bureau exécutif de la Métropole Européenne de Lille (MEL) se réunit désormais mensuellement. A l'occasion du premier Bureau exécutif de la mandature, ce lundi 14 septembre 2020, 67 délibérations ont été adoptées, parmi lesquelles :

- **Une aide humanitaire d'urgence de 20 000 € pour venir en aide aux populations sinistrées de Beyrouth.**

A la suite à la catastrophe qui a frappé la ville de Beyrouth le 4 août dernier, la Métropole Européenne de Lille s'associe à l'élan de solidarité international et accorde une aide humanitaire d'urgence de 20 000 €, qui sera versée à la Fondation de Lille. Elle alimentera le fonds d'urgence créé afin de venir en aide aux populations par l'intermédiaire d'Organisations Non Gouvernementales libanaises.

- **Soutien à la démarche CHANGE4GOOD initiée par le Réseau Alliances.**

La démarche CHANGE4GOOD, coordonnée par le Réseau Alliances, propose aux entrepreneurs du territoire de se réunir cet automne pour effectuer un parcours apprenant, grâce à une plateforme digitale de ressources et autour de quatre temps forts entrepreneuriaux : la soirée Pépites IRD, le world forum, l'université du MEDEF et le salon Made In Hauts-de-France.

L'association Réseau Alliances a pour objet d'accompagner les entreprises pour qu'elles améliorent leurs performances, tout en respectant l'Homme et l'Environnement. La problématique de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) est aussi au cœur de la démarche du Réseau Alliances.

Ces impératifs sont partagés par la Métropole Européenne de Lille. C'est pourquoi, les membres du bureau exécutif décident d'accorder une subvention de 25 000 € au Réseau Alliances pour soutenir la démarche CHANGE4GOOD.

- **Attribution de huit fonds de concours sports, d'un fonds de concours culture et de deux fonds de concours école**

Dans le cadre de sa politique de fonds de concours destinés à soutenir financièrement les communes pour la construction ou la rénovation d'équipements culturels et sportifs, le Bureau exécutif a voté l'attribution de 8 fonds de concours sports pour un montant total maximum de plus de 822K€. Les projets qui bénéficieront de ces fonds de concours sont : la rénovation de la salle Laurent Prévost (130 226€) et la création d'un city stade à Santes (31 650€), la rénovation de la fosse de gymnastique de la salle Boërio (12 046€) à Roncq, la création

d'un terrain de football en gazon synthétique au stade François Grard à Provin (432 522€), la création d'une salle de gymnastique dans la Ferme des Saules à Le Maisnil (77 420€), la réhabilitation du skate-park de Hem (6 930€), la création de terrains de tennis extérieurs à Erquighem-Lys (45 112€), et la rénovation de la toiture du complexe sportif Jean Ochin à Chéreng (87 903€).

Dans le cadre du Plan Piscine de la MEL qui vise à favoriser l'accès de tous les élèves du territoire à la natation à travers la prise en charge d'une partie du coût des entrées scolaires, le Bureau exécutif a par ailleurs attribué un fonds de concours d'un montant total maximum de 635 692€ pour l'année scolaire 2019/2020 à répartir entre 11 communes ou syndicat intercommunal disposant d'une piscine.

Le Bureau exécutif a également voté l'attribution d'un fond de concours culture d'un montant maximum de 236 973€ à la commune de Le Maisnil pour la création d'une école de musique et d'une médiathèque au sein de la Ferme des Saules.

Enfin, il a voté l'attribution deux fonds de concours école : le premier d'un montant maximum de 265 726€ à la commune de Lys-Lez-Lannoy pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire Paul Bert, et le second d'un montant maximum de 1,09M€ à la commune de Hem pour la reconstruction de l'école élémentaire Jules Ferry.

**Le compte rendu de ce Bureau exécutif sera présenté lors du Conseil métropolitain du 16 octobre prochain pour prendre acte de l'ensemble de ces délibérations.**

#### **À propos de la MEL**

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)  @MEL\_Lille  @metropoledeLille

#### **Contact presse :**

Charlotte Roussel et Clarisse Neveu

[presse@lillemetropole.fr](mailto:presse@lillemetropole.fr)

03 20 21 25 00